



Communauté de Communes du Pays de
Mormal et de Maroilles

Département du Nord
Arrondissement d'Avesnes
Communes de :
Bousies
Croix-Caluyau
Fontaine au Bois
Forest-en-Cambrésis
Landrecies
Le Favril
Locquignol
Maroilles
Preux au Bois
Robersart

Landrecies, le 19 janvier 2012

Monsieur André DUCARNE
Président de la 2C2M

à

Mesdames, Messieurs,
Les délégués de la 2C2M

Madame, Monsieur,

Vous êtes invité(e) à assister à la réunion du conseil communautaire qui aura lieu le

Judi 26 janvier 2012

A 19 h 30

Au siège de la 2C2M

Caserne Clarke – 4 avenue de la légion d'honneur – 59550 LANDRECIES

L'ordre du jour est le suivant :

- Approbation du compte rendu du 1^{er} décembre 2012
- Information relative aux décisions du Président/délégation du Conseil Communautaire
- Débat d'orientations budgétaires
- Ouverture anticipée de crédits d'investissements
- Rachat des parts des actionnaires de la SEML 2H2M et approbation du principe de création d'une S.P.L. par transformation de la SEML 2H2M
- Approbation de la modification statutaire de la SEML 2H2M
- Convention de financement de la SEML 2H2M
- Tableau des effectifs du personnel
- Avenant n°1 au marché de fourniture et distribution de bacs et de pièces détachées
- Questions diverses et informations

Comptant vivement sur votre présence, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PAYS DE MORMAI ET DE MAROILLES
Avenue de la Légion d'honneur
BP 12096
59550 LANDRECIES
Le Président
A. DUCARNE